**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé

**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs

**Band:** 12 (1950)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA)

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA)**

**Extrait du rapport d'essai Ep 619**

# Javeleuse «Scheki» pour moto-faucheuse

Essai demandé par le constructeur: **J. Keller-Fritschi, Endingen** AG.
Prix 1950: selon la largeur de la barre fr. 195.— à 200.—, siège pour «Record» fr. 8.80, siège pour «Motrac» fr. 22.—, siège pour «Aecherli» fr. 22.—.
Lieu de l'essai: Ecole cantonale d'agriculture du Strickhof, Zurich.

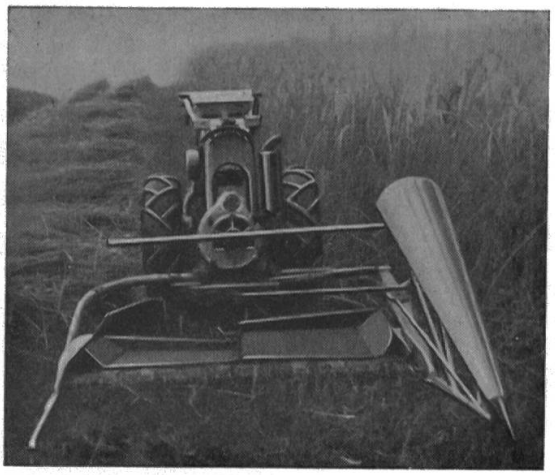

Prise de vue de la javeleuse

**Appréciation générale:** La javeleuse «Scheki» convient pour toutes les moto-faucheuses connues. Par contre la question du siège sur le tracteur à 1 essieu Grunder 3 G n'est pas satisfaisante, aussi le constructeur cherche à y porter remède. La javeleuse fait du bon travail dans les champs de céréales tel que d'orge, de froment, de seigle, d'épeautre, droite ou appuyée. Mais la qualité du travail dépend de la densité et de la position du blé ainsi que de l'habileté de l'opérateur. Le rendement horaire pour une largeur de travail de 160 cm fut de 16—27 ares, c.-à-d., par personne, 5 à 7 fois plus que si le travail avait été fait à la main.

La construction est simple et robuste. Le changement de la torpédo et du releveur d'épis est rapide et facile.

Le prix est raisonnable.

La javeleuse «Scheki» reçoit la mention: **approuvée par l'IMA en 1950.**

Broug, le 14 mars 1950.

**Extrait du rapport d'essai Ep 518**

# Accouplement de sûreté «Althaus»

Essai demandé par le constructeur: **Althaus & Co., fabrique de charrues, Ersigen BE.**

Prix: Modèle A pour traction animale fr. 59.—.
Modèle B pour tracteur avec levier de commande à distance fr. 65.—.

Lieu de l'essai: Station cantonale d'essais de machines, Marcelin sur Morges et Ecole cantonale d'agriculture du Strickhof à Zurich.

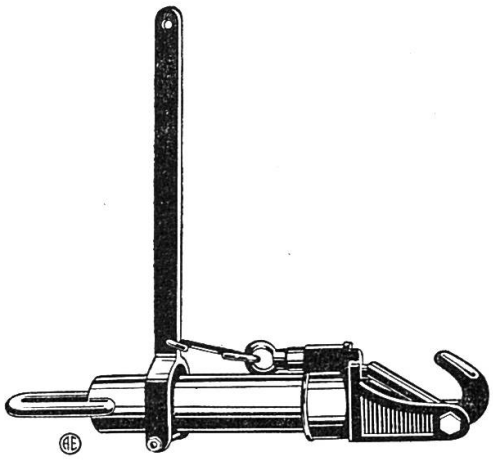

**Appréciation générale:** Le crochet à déclanchement automatique «Althaus» pour protéger les outils tractés contre les surcharges se fait en deux modèles. Le modèle A de construction fermée du crochet d'attelage est destiné à la traction animale et au treuil. Le modèle B est pour tracteurs. Les crochets ont la longueur appréciable de 500 mm. Ceci est désavantageux dans les cas ou le crochet, après déclanchement, penche fortement vers le bas et touche le sol. Ceci peut se produire avec le tracteur. Cet inconvénient peut être supprimé dans tous les cas à l'aide d'un arrêt.

Le ressort employé donne un amortissement doux des à-coups, ce qui est favorable pour les travaux avec treuil. Les crochets déclanchent au plus tôt à une charge de 500 kg. Ce crochet ne convient pas pour des outils construits pour une force de traction inférieure à 500 kg. Par contre il est possible de régler la tension du ressort du crochet pour une force de traction supérieur à 500 kg., correspondant aux cas de la pratique courante.

L'emploi de ce crochet pour traction animale n'est pas encore résolu. On fait remarquer que, en cas de décrochage, le palonnier est projeté contre les jambes arrière de l'animal d'où il peut avoir des risques d'accidents.

La construction de l'appareil est bonne. Le prix est modéré.

Sur la base de l'essai, les crochets à déclanchement automatique A et B reçoivent la mention: **Approuvés par l'IMA en 1950.**

Brougg, le 1er mars 1950.